

N° d'épreuve FFM———	LES GALIPES
Moto-Club —	
N° d'affiliation———	0478
Date —	7 Avril 2019
Lieu	LACANAV de Mios (33)
Organisateur technique -	MC LES GALIPES
E-mail	meles galipes 33 Dotange of
Téléphone	06.64.06.17.27

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1

Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	SAUMAGNE Jean-Pierre	Licence : 182746
Président du Jury ou Arbitre*	m	Licence: 067698
Membre du Jury	ARENAS Jean Lonio	Licence : 215089
Membre du Jury		Licence: 049912
Commissaire technique responsable	BROQUES Eric	Licence : 082315
Responsable du chronométrage	VIGNOLLE CETTY	Licence: 169943

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
TROPHĒE 125cc +Feminines			100 à 125cc 2T Féminina Tout Age	N Toutes Cylindrices (solon RTS)
TROPHEE MX2	13 200		Moto de Clara 2	NCO et +
TROPHEE MX1	152m		Moto de Classe 344	Nco et +
CHALLENGE GASCOGNE	15200	,	100 à 125cc 2T 175 à 500cc 4T	NCO

S	Engagement:
ContactBott	age Sports -HZZINI Didier
Téléphone 96.64	1.06.17.22-mail-mcles galipes 33@orange

Chronométrage:

Location de transpondeur : 🛮 oui 🗖 non

Tarif:

Caution: NON

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

□ NON □ OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical D. PERIN Emmanud

Nombre de secouristes15...

Hôpital le plus proche POLE SANTE ARCACHON

Nombre d'ambulance(s) 1 + Pampiers
Temps de trajet (en min) 20 Minutes

Article 7 Le site de pratique

Nom du site Terrain Motocross Les Galipes

Adresse ... Lieudit "Couché" 33380 Locaneu de Michaergeur minimum de la piste ... 5...m....

Capacité Moto :

Pendant les essais : 45

En manche: 38

Capacité Quad/Side-car:

Pendant les essais :

En manche:

Caractéristiques :

Longueur de la ligne droite de départ ... 25 m

Nombre d'OCP* 16

*Officiels Commissaires de Piste

A

- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation. celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Date: 2019

Date: 19 le vieu 2019

Sous réser La font d'escuparion

Visa de la FFM

Date:

Numéro:

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74. avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org



N° d'épreuve FFM 384

Moto-Club LES GALIPES

N° d'affiliation 0478

Date 7 Avril 2019

Lieu LACANAU DE MIOS

Organisateur technique - MC LES GALIPES

E-mail _____ mclesgalipes33@orange.fr

Téléphone ______ 06 64 06 17 27

ADDITIF

REGLEMENT PARTICULIER 2019

Pour la manifestation du 7 Avril 2019

OUVERTURE DU PADDOCK LE SAMEDI 6 AVRIL 2019 à 16 H 00

FERMETURE DU PADDOCK LE SAMEDI 6 AVRIL 2019 à 21 H 00 Pour raisons de SECURITE

OUVERTURE DU CIRCUIT LE DIMANCHE 7 AVRIL 2019 à partir de 6 H45

38 Pilotes per Catégorie

CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

LE SAMEDI UNIQUEMENT DE 16H00 à 20H00

Les Bracelets (3 : pilote, panneauteur et mécano) seront délivrés sur présentation de la licence 2019

CLOTURE DE L'EPREUVE PAR UNE SUPER FINALE A L'AMERICAINE

16 PILOTES QUALIFIES : Les 4 Premiers de chaque classement final de la journée

4 Pilotes CHALLENGE- 4 Pilotes 125— 4 Pilotes MX2 —4 Pilotes MX1 5 Départs pour 2 Tours : 16 : 13 ——11——9 —— 7 —— 5 1440 € de prime (250 € au 1er jusqu'à 20€ au 16iéme)

Visa du Moto-Club

Visa de la Ligue

Visa de la FFM

Date: 12 Fellier 2019

Date:

Date : Numéro :

SOUND OF SOU

HORAIRES PREVISIONNELS 2019

ESSAIS LIBRES / CHRONO

8H00	8H 20	Challenge groupe 1	20 minutes
8H 25	8H 45	Challenge groupe 2	20 minutes
8H 50	9H 10	TROPHE 125 cc	20 minutes
9H 15	9H 35	TROPHE MX2	20 minutes
9H 40	10H 00	TROPHE MX1	20 minutes

MANCHE 1

10H 05	10H 25	Challenge groupe 1	12 minutes + 1 tour
10H 30	10H 50	Challenge groupe 2	12 minutes + 1 tour
10H 55	11H 15	TROPHE 125 cc	15 minutes + 1 tour
11H 20	11H 40	TROPHE MX2	15 minutes + 1 tour
11H 45	12H 05	TROPHE MX1	15 minutes + 1 tour

provide a second specific and the second sec	production the control of the contro	
12H 05	13H 15	REPAS

MANCHE 2

13H 15	13H 35	Challenge groupe 1	12 minutes + 1 tour
13H 40	14H 00	Challenge groupe 2	12 minutes + 1 tour
14H 05	14H 25	TROPHE 125 cc	15 minutes + 1 tour
14H 30	14H 50	TROPHE MX2	15 minutes + 1 tour
14H 55	15H 15	TROPHE MX1	15 minutes + 1 tour

1			
	15H 15	15H 30	ENTRACTE

MANCHE 3

15H 30	15H 50	Challenge groupe 1	12 minutes + 1 tour
15H 55	16H 15	Challenge groupe 2	12 minutes + 1 tour
16H 20	16H 40	TROPHE 125 cc	15 minutes + 1 tour
16H 45	17H 05	TROPHE MX2	15 minutes + 1 tour
17H 10	17H 30	TROPHE MX1	15 minutes + 1 tour

17H 30	17H 45	ENTRACTE

1				
	17H 45	18H 15	FINALE AMERICAINE	5 DEPARTS

REMISE DES PRIX

